



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement



International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

ACTES DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

*Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide,
inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RÉFORMES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AFRICAINES

LASSANA TOURE, Enseignant-chercheur, Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA), Université de Ségou, Mali

RÉSUMÉ : Ce papier a comme objectif d'étudier les facteurs et enjeux des réformes des administrations publiques en Afrique Subsaharienne. La méthode d'analyse consiste à expliquer les performances et efficacités des réformes des administrations publiques africaines. Avec les données des pays de la CEDEAO sur la période 2010-2020, la méthode d'estimation de panels est de régresser les réformes des administrations publiques sur les variables de performance de ces réformes (variables d'impacts économiques et sociaux). Les résultats obtenus montrent que les politiques actuelles sur les administrations publiques sont très inefficaces pour obtenir des impacts économiques et sociaux escomptés en Afrique. Les politiques sur l'égalité des sexes, la dette, les droits de propriétés et de règles de gouvernance, et le commerce sont efficaces pour la croissance économique. Par contre, les politiques sur la qualité de l'administration publique et le secteur financier ont des impacts négatifs sur la croissance économique en Afrique. Les facteurs explicatifs des inégalités de revenus sont les politiques sur la protection sociale et le secteur financier. Dans ce travail, les propositions de réformes à mener en Afrique concernent l'amélioration des politiques sur les administrations publiques, la réforme de la politique genre, la priorisation des politiques sur le commerce et les droits de propriétés et de règles de gouvernance, la gestion optimale de la dette publique, le développement du secteur financier, la mise en place de politiques sociales massivement.

MOTS-CLÉS : administrations publiques ; réformes ; performance ; Afrique Subsaharienne.

Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes substantielles de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

Le Fonds monétaire internationale (FMI) et la Banque mondiale (BM), depuis les années 2000, se sont engagés depuis quelque temps dans un processus d'élaboration et d'adoption de document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SRP) et d'objectifs du millénaire pour le développement (OMD), puis de stratégie de développement durable (ODD) dans les aspects économique, social et environnemental des pays africains. Cela devient une nécessité surtout en période de pandémie de COVID-19 et crise économique, où le monde se situe actuellement.

L'intérêt de plus en plus marqué pour la démocratisation, la libéralisation économique avec les recommandations de l'Organisation mondiale pour le commerce (OMC) et le respect des droits de la personne, est apparu avec autant de mutations majeures qui s'imposent de plus en plus à ces pays et impriment une dynamique nouvelle à leurs administrations publiques (Oumarou, 2009). L'administration publique est définie comme étant une organisation chargée de diverses fonctions d'intérêt général.

Rien n'est plus illustratif que la jolie formule de Bourdieu (1993) publiée dans un article de référence : « comment faire que la main droite de l'Etat n'ignore plus ce que fait sa main gauche ? » Le débat est lancé, car l'administration publique, ou du moins africaine regorge en son sein des manquements ou des failles qu'il faudrait régler tôt ou tard. D'où l'idée de réfléchir sur les réformes des administrations publiques, c'est-à-dire la performance, l'efficacité de ces réformes. La réflexion n'ignorera pas les appareils d'État chargés de mettre en œuvre les réponses, que cela soit à travers des institutions régaliennes (armée, police, justice) ou des établissements publics (hôpitaux, universités...).

Dans la littérature, beaucoup d'auteurs ont tenté d'expliquer les problèmes rencontrés par les administrations publiques. Ces paradigmes touchent des points tels que : l'importation (Badie, 2002), le manque (Anders, 2010 ; Bako-Arifari, 2001, 2006 ; Bayart, Hibou et Ellis, 1997), la fragilité et la carence (Cameron, 2010 ; Bayart, 1989), l'inertie et l'absence de doctrine (Darbon et Crouzel, 2009). Autrement dit, des appareils politiques et bureaucratiques défaillants et déviants ainsi que des interactions faites de domination, voire de violence et d'administration perturbatrice. En plus de cela, les administrations publiques sont des espaces de production d'inégalités, de discriminations et de corruption, de la refondation des imaginaires administratifs. Pour le reste, on s'interroge sur la durabilité des performances enregistrées pour les pays où ça aille mieux.

En Afrique, le véritable problème est pour beaucoup la colonialité bureaucratique. « Décoloniser les futurs administratifs du Continent », là est le véritable enjeu. Les solutions déjà proposées pour y faire face consistent à élaborer des modèles de rechange et engager de nouvelles pratiques, refonder les futures administrations africaines, façonner une doctrine endogène de l'administration des pays d'Afrique et produire un mode de régulation qui tienne compte dans ses interactions et outils de ce que Philippe Warin appelle « le débordement du social ».

Malgré les progrès constatés dans les administrations publiques en Afrique, le problème perdure. Il est maintenant grand temps de trouver des solutions à cela, en proposant les réformes des administrations publiques africaines qui soient performantes et au bénéfice de ses citoyens, avec des mesures résolvant le problème de renforcement des capacités des agents publics, en termes d'amélioration de leur professionnalisme, mais aussi de conscience professionnelle et de motivation. La question que l'on se pose est : quelles réformes de l'administration publique africaine mises en œuvre par elle-même et pour elle-même garantirait sa performance ?

L'objectif de recherche de cet article est d'étudier les facteurs et enjeux des réformes des administrations publiques en Afrique Subsaharienne, pour elle-même et par elle-même. Notre travail ne vise pas à dresser l'historique des réformes des administrations publiques, mais plutôt de proposer des idées de base d'une nouvelle réforme allant dans le sens des objectifs énumérés. Donc il faudra fournir une liste d'actions réformistes, ensuite d'en choisir les plus pertinents selon des critères et évaluations quantitatives. Pour cela, l'article comprend trois sections que sont les réformes actuelles

des administrations publiques africaines, les matériels et méthode d'analyse, les résultats et discussion. Des recommandations de politiques économiques sont énoncées à la fin de la conclusion.

1-Les réformes actuelles des administrations publiques africaines

Travaillant sur la réforme de la fonction publique en Afrique Subsaharienne avec le cas de la République Démocratique du Congo, l'article de Muambi (2015) vise d'une part à identifier les facteurs et les enjeux de la réforme de la fonction publique entreprise depuis trois décennies en Afrique Subsaharienne et d'autre part, à appréhender les différentes stratégies déployées par la République Démocratique du Congo dans la réforme de sa fonction publique ainsi qu'en évaluer les résultats. Le cadre théorique de son étude s'inscrit dans le champ de la sociologie des organisations, de la science administrative et du droit public.

La réforme de la fonction publique est, selon Muambi (2015), un train de mesures destinées à permettre à l'administration d'accomplir ses missions en tenant compte des critères de coût, d'efficacité et de qualité. Il s'agit ici d'atténuer les rigidités internes et externes liées à la gestion publique par le passage à une structure organisationnelle plus ouverte et plus souple. La prise de conscience est le maître mot, et cela passera sûrement par le renforcement de la bonne gouvernance, un puissant levier de l'efficacité et l'efficience dans l'administration publique, de la productivité, du rendement et de la qualité du service public. La réforme de la fonction publique observée ces trois dernières décennies dans le continent africain ou en Afrique Subsaharienne se limitait seulement à deux éléments : les programmes d'ajustement structurel au début des années 1980 ; les réclamations incessantes de changement faites par la société civile de certains États africains (le fruit d'un consensus). Les exemples de réforme que l'on a pu noter sont : l'amélioration du cadre organisationnel et juridique de la fonction publique, l'amélioration de la gouvernance de la fonction publique, et la modernisation du système de gestion des ressources humaines de l'Etat. Elle se caractérise par son ampleur, son rythme et sa complexité (une administration qui doit être participative, ouverte, managériale, transparente) malgré l'effectif pléthorique de la fonction publique.

Dans la pratique, les réformes mises en œuvre dans les différents États en Afrique Subsaharienne ont connu des tendances diverses en raison des contraintes spécifiques à chaque pays mais globalement, on peut dire qu'elles ont eu pour objectifs essentiels : la rationalisation de l'administration centrale, la stabilisation du cadre macroéconomique, la maîtrise des dépenses publiques, l'amélioration de la gestion des ressources humaines, le renforcement des capacités des agents publics, la restructuration des entreprises publiques et la promotion du secteur privé, l'amélioration de la qualité des prestations de service public avec une plus grande proximité vis-à-vis des citoyens grâce à la décentralisation des pouvoirs et à la déconcentration des services (Oumarou, 2009). La loi prévoit également le transfert de certaines compétences vers les collectivités territoriales ; ces compétences comprenant, selon les pays, la gestion foncière et domaniale, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, la santé, l'action sociale, l'élevage, l'hydraulique, la jeunesse, les sports et loisirs, l'éducation, la culture, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat (Oumarou, 2009). « L'Administration doit faire l'objet d'une organisation fonctionnelle et territoriale propre à assurer les conditions d'une gestion publique de proximité, susceptible d'offrir aux populations des services de base adaptés et accessibles... » (Charte de la Fonction Publique en Afrique, 2001).

Les politiques de privatisation des entreprises (presque souvent dans les secteurs des télécommunications, de l'eau, de l'électricité) incluent des mesures destinées à assurer le paiement régulier des prestations de services en faveur de l'État, à travers la mise en place d'un système visant à réduire, voire à supprimer, l'accumulation des dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques (Oumarou, 2009). Un rapport de la Banque mondiale cité par le journal *Le Monde* relève que « l'emploi a été la première victime des transferts au secteur privé... une étude menée auprès de cinq pays africains dont trois membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Togo) montre que l'emploi y a reculé de 15 pour cent en moyenne » (*Le Monde*, 1er avril 2003).

La stratégie de financement de la réforme de l'administration publique, est souvent orientée vers des partenariats avec les organisations bilatérales et multilatérales, l'investissement consenti par le gouvernement est quasi insignifiant. Et cet argent ne servait qu'au recensement général des agents et fonctionnaires de l'État ainsi qu'à la mise en place d'une Ecole Nationale d'Administration. Les actions prioritaires visaient souvent la maîtrise des effectifs et de la masse salariale (c'est-à-dire la rationalisation des structures, emplois et effectifs). Au Sénégal par exemple, en 1981, le nombre de fonctionnaires était de 54 000 et la masse salariale de 50 pour cent alors que les achats d'équipements qui se situaient autour de 40 pour cent du budget entre 1975 et 1979 tombaient à 27 pour cent en 1981 (Oumarou, 2009). Le faible niveau du financement interne (avec donc un poids élevé du financement extérieur) face au montant très souvent colossal des moyens requis rend aléatoire l'exécution, dans les délais souhaités, des réformes prévues.

En sus, la réforme devrait être une réforme intégrée car tenant compte des différents acteurs et leurs intérêts respectifs. Il y a différentes parties prenantes à ce processus, à savoir : les usagers des services publics, les fonctionnaires, les experts des structures de réforme, les experts de la coopération technique et quelques secrétaires généraux des administrations.

Subséquentement, les réformes qu'elles soient ponctuelles ou globales se heurtent souvent à une série d'obstacles considérables : absence ou inadaptation de structures d'encadrement de la réforme « au sommet », manque de cadres, incompétence, absentéisme, manque de moyens financiers, patrimonialisme, problème de volonté politique ou manque de volonté de changement, etc.

2-Matériels et méthode d'analyse

L'approche méthodologique retenue repose sur le principe selon lequel, **on change une politique pour améliorer la situation actuelle**. La performance d'une réforme de l'Administration publique se mesure en considérant l'évolution de plusieurs paramètres que l'on estimait non satisfaisants au début du processus et que les solutions préconisées devraient permettre d'améliorer.

Au regard du contexte ayant présidé au choix des différentes réformes au niveau des pays couverts par la présente étude, nous avons retenu deux dimensions d'impact avec quatre (4) variables étudiées : impact économique (coût de la vie ou faiblesse du pouvoir d'achat mesurée par le taux d'inflation ; investissements publics ou productivité du travail mesurée par le taux de croissance économique) et impact social (accès aux services sociaux avec en particulier le taux d'accès à l'électricité des populations ; inégalités de revenus mesurées par l'indice de Gini) (Oumarou, 2009).

Les moyens ou ressources pour pouvoir mener les réformes des administrations publiques concernent les leviers suivants : solde budgétaire, répartition des dépenses publiques, efficacité de l'administration et qualité des services publics, emploi, conditions de travail, relations de travail, risques de troubles sociaux, démocratie, balance commerciale, etc.

Pour mieux structurer les réformes étudiées dans cette étude, nous les avons regroupées en 8 types de réformes des administrations publiques proposées par l'Evaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale : la politique sur l'égalité des sexes ; la politique sur la dette ; la protection sociale ; la qualité de l'administration publique ; la qualité de la gestion budgétaire et financière ; les droits de propriétés et de règles de gouvernance ; le commerce ; le secteur financier.

Tableau 1 : Signification et source de données des variables des modèles

Symbole	Signification des variables	Sources de données
Croissance	Taux de croissance économique	Banque mondiale
Electricité	Taux d'accès à l'électricité (% de la population)	Banque mondiale
Gini	Indice de Gini (inégalités de revenu)	World Wealth and Income Database (WID)
Inflation	Taux d'inflation	Banque mondiale
RF1	Classement de la politique sur l'égalité des sexes par l'EPIN (1=faible et 6=élevée)	Banque mondiale
RF2	Classement de la politique sur la dette par l'EPIN (1=faible et 6=élevée)	Banque mondiale
RF3	Classement de la protection sociale par l'EPIN (1=faible et 6=élevée)	Banque mondiale
RF4	Classement de la qualité de l'administration publique par l'EPIN (1=faible et 6=élevée)	Banque mondiale
RF5	Classement de la qualité de la gestion budgétaire et financière par l'EPIN (1=faible et 6=élevée)	Banque mondiale
RF6	Classement des droits de propriétés et de règles de gouvernance par l'EPIN (1=faible et 6=élevé)	Banque mondiale
RF7	Classement du commerce par l'EPIN (1=faible et 6=élevé)	Banque mondiale
RF8	Classement du secteur financier par l'EPIN (1=faible et 6=élevé)	Banque mondiale

Source : Construction de l'auteur sous le logiciel Stata

Ainsi, la méthode d'analyse consiste à régresser les réformes des administrations publiques sur les impacts économiques et sociaux en Afrique Subsaharienne sur la période 2010-2020. Dans cette étude, c'est seulement les 15 pays de la CEDEAO qui seront analysés pour des raisons de manque de données complètes pour tous les pays d'Afrique et dans une logique de faire des interprétations homogènes de la performance des réformes des administrations publiques. Les équations des quatre modèles pourraient donc s'écrire sous les formes suivantes :

$$Croissance_{it} = \beta_1 RF1_{it} + \beta_2 RF2_{it} + \beta_3 RF3_{it} + \beta_4 RF4_{it} + \beta_5 RF5_{it} + \beta_6 RF6_{it} + \beta_7 RF7_{it} + \beta_8 RF8_{it} + \varepsilon_{it}$$

$$Electricité_{it} = \alpha_1 RF1_{it} + \alpha_2 RF2_{it} + \alpha_3 RF3_{it} + \alpha_4 RF4_{it} + \alpha_5 RF5_{it} + \alpha_6 RF6_{it} + \alpha_7 RF7_{it} + \alpha_8 RF8_{it} + \varepsilon_{it}$$

$$Gini_{it} = \gamma_1 RF1_{it} + \gamma_2 RF2_{it} + \gamma_3 RF3_{it} + \gamma_4 RF4_{it} + \gamma_5 RF5_{it} + \gamma_6 RF6_{it} + \gamma_7 RF7_{it} + \gamma_8 RF8_{it} + \varepsilon_{it}$$

$$Inflation_{it} = \theta_1 RF1_{it} + \theta_2 RF2_{it} + \theta_3 RF3_{it} + \theta_4 RF4_{it} + \theta_5 RF5_{it} + \theta_6 RF6_{it} + \theta_7 RF7_{it} + \theta_8 RF8_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où

Y_{it} représente la variable dépendante pour le pays i à la période t

RFk_{it} indique la $k^{\text{ième}}$ variable explicative pour le pays i à la période t

ε_{it} est le terme d'erreur, absorbant l'effet de toutes les variables qui ne sont pas incluses dans le modèle.

β_k , α_k , γ_k et θ_k sont les paramètres à estimer pour les K variables explicatives

$I = 1, 2, 3, \dots, N$ (N le nombre de pays)

$T = 1, 2, 3, \dots, T$ (T le nombre de périodes)

Tous les quatre modèles estimés violent les hypothèses classiques économétriques telles que la non-autocorrélation, l'homoscédasticité et la normalité des résidus. De ce fait, la méthode d'estimation des panels par les moindres carrés généralisés est effectuée, avec des modèles pouvant admettre une autocorrélation des résidus ou inter-individus, et une hétéroscédasticité des résidus ou inter-individus.

3-Résultats et discussion

3-1-Analyse descriptive

La croissance moyenne est de 4,4% sur la période 2010-2020 dans l'espace CEDEAO. Le taux de croissance est entre -20,6% et 20,7%, donc il varie fortement durant cette période. L'inflation est de 5,0% en moyenne dans cette zone étudiée durant cette période, un taux qui a pu atteindre 23,6% par moment. Quant aux variables sociales, les inégalités de revenu ont pu atteindre 68,5%, mais en moyenne elles sont de l'ordre de 58,1%. Remarquons que les inégalités de revenus dans la zone étudiée sont quasi-invariantes, donc homogènes avec un écart type de 0,037. Le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité n'est que 42,4% en moyenne sur la période 2010-2020, avec un minimum de 4,1% et un maximum de 94,2% atteints. Globalement, le classement des réformes des administrations publiques se situe en moyenne entre 2,91 et 3,93 sur 6 dans ces pays. Même si, ce classement a atteint 4,5 par moment, cela n'a jamais atteint le maximum possible.

3-2-Résultats des estimations

D'après nos estimations, les modèles sont globalement significatifs au seuil de 1% (tests de Wald), donc le pouvoir explicatif des réformes de la fonction publique sur l'économie et le social reste élevé.

Tableau 2 : Estimations des coefficients du panel

	Croissance	Electricité	Gini	Inflation
RF1	0,050*** (0,017)	-0,008 (0,011)	-0,030 (0,087)	-0,029** (0,012)
RF2	0,024*** (0,008)	0,001 (0,006)	-0,011 (0,043)	-0,014*** (0,004)
RF3	-0,010 (0,013)	0,006 (0,008)	-0,103* (0,060)	-0,006 (0,007)
RF4	-0,058*** (0,009)	0,011 (0,012)	0,007 (0,043)	-0,003 (0,009)
RF5	-0,004 (0,008)	-0,016*** (0,006)	0,060* (0,033)	0,019*** (0,006)
RF6	0,031*** (0,006)	0,026*** (0,008)	0,228*** (0,039)	0,026*** (0,008)
RF7	0,050*** (0,015)	0,020 (0,013)	0,228*** (0,077)	0,009 (0,008)
RF8	-0,037*** (0,014)	-0,013 (0,009)	-0,491*** (0,090)	-0,110*** (0,007)
Critères				
N	150	150	150	150
Wald chi2	127,74	26,86	88,48	288,33
Prob > chi2	0,0000***	0,0007***	0,0000***	0,0000***

Source : Estimations de l'auteur sous le logiciel Stata, avec des données de 2010-2020, Ecarts-types entre parenthèses, *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Ainsi, dans l'espace CEDEAO, les réformes significativement efficaces à la croissance économique au seuil de 5% sont : la politique sur l'égalité des sexes ; la politique sur la dette ; les droits de propriétés et de règles de gouvernance ; le commerce. Les résultats montrent clairement la qualité de l'administration publique et le secteur financier impactent négativement la croissance. L'inflation a comme facteurs explicatifs, les politiques sur l'égalité des sexes, la dette, et le secteur financier par des effets de baisse, ainsi que la qualité de la gestion budgétaire et financière et les droits de propriétés et de règles de gouvernance par des effets de hausse. Les politiques sur la protection sociale et le secteur financier font baisser significativement les inégalités de revenu (indice de Gini) tandis que ces dernières sont en hausse avec la qualité de la gestion budgétaire et financière, les droits de propriétés et de règles de gouvernance, et le commerce. Cela dit, quant à l'accès à l'électricité des populations, les droits de propriétés et de règles de gouvernance en sont le déterminant principal, toutefois la qualité de la gestion budgétaire et financière est un facteur néfaste à cet accès.

3-3-Discussion

Les pays de l'espace CEDEAO ont une augmentation de la croissance économique de 0,05, soit 5 points de pourcentage, lorsque les politiques sur l'égalité des sexes et le commerce sont surclassées à un niveau supérieur en termes d'efficacité. L'égalité des sexes est synonyme d'émancipation des femmes, de parité homme-femme, et de prise de pouvoir des femmes dans les instances décisionnelles. Des auteurs ont démontré la rigueur, la détermination des femmes quand elles sont aux affaires, et le leadership féminin caractérisé par les capacités managériales et certaines qualités notamment la conscience professionnelle, la loyauté, la compétence, le sens du service public, l'humanisme, la justice sociale (Réseau des femmes œuvrant pour le développement rural, 1999).

Quant aux politiques sur le commerce, l'avantage est que cela génère des revenus quotidiens et réguliers aux personnes qui s'y adonnent. Normalement, les diplômés. La culture entrepreneuriale commence à se développer en Afrique (Kouty et Douzounet, 2020), beaucoup de jeunes sont porteur de projets d'investissement. Quant au commerce extérieur, les pays africains ont une faible part sur le marché mondial. Ils devraient promouvoir leurs compétitivités et rehausser leurs exportations, en développant le tissu industriel et en transformant leurs matières premières sur place.

Même si c'est à des degrés d'impact inférieurs au commerce, les droits de propriétés et de règles de gouvernance ont cette caractéristique de faire grimper le taux de croissance des pays africains de 3 points de pourcentage. De plus, l'accès à l'électricité des populations augmenterait également, in fine on aboutit à l'urbanisation et la transformation structurelle de l'économie. Cela découle de cette culture entrepreneuriale et des activités de commerce en vogue en Afrique, ce qui finirait par aboutir à la formalisation dans les instances habilitées pour obtenir les papiers juridiques d'entreprise, les brevets de droit de propriété, les licences d'exploitation, etc. La qualité des institutions est importante pour garantir un bon climat des affaires et l'entrée d'investissements directs étrangers (IDE) en Afrique (Azman-Saini et al., 2010 ; El Moutaoukil et Sadik, 2019).

Les réformes sur la politique sur la dette ont cette possibilité d'augmenter le taux de croissance de 2 points de pourcentage. Pour cela, l'endettement des pays africains doit être soumis à des normes, des seuils nationaux d'endettement à ne jamais dépasser par exemple. Tout au moins, les montants empruntés devraient être utilisés exclusivement dans des projets d'investissement qui assurent la croissance et le développement des pays africains.

Les politiques liées à la qualité de l'administration publique et le secteur financier ne sont pas performantes pour la croissance économique en Afrique, le taux de croissance est en baisse significativement de 5 et 4 points de pourcentage respectivement. L'inefficacité des politiques de l'administration publique en Afrique est vérifiée empiriquement. Pour cause, l'accès à l'électricité des populations diminuerait de 2 points de pourcentage à cause de ces politiques de l'administration publique inefficaces. Les réformes de l'administration publique devraient être performantes et au bénéfice de ses citoyens. Tout le problème réside dans le choix des acteurs responsables de la conception de ces réformes. C'est justement l'autonomie des administrations publiques africaines dont il s'agit ici.

Bien que se manifestant de la même manière de par son inefficacité, les réformes sur le secteur financier sont décevantes en Afrique. Il y a toujours cette main extérieure, car les monnaies ne sont pas fortes pour pouvoir influencer l'international, au contraire c'est les monnaies des pays développés qui prennent les devants. Ajouté à cela, le secteur financier africain n'est pas développé, c'est ainsi que le marché financier en général ou le marché boursier en particulier n'a pas un poids majeur pour pouvoir propulser l'Afrique vers le sommet. Il est quasi-impossible d'obtenir un crédit bancaire facilement et suffisamment en Afrique, et le plus souvent les banques et institutions de microfinance exigent tellement de garanties qu'il est inutile de déposer une demande d'octroi de crédit.

En outre, concernant les réformes sur la qualité de la gestion budgétaire et financière, les économies africaines en pâtissent par la hausse du taux d'inflation de 2 points de pourcentage. Par ailleurs, les inégalités de revenus (indice de Gini) accroîtraient lourdement de 6 points de pourcentage. Il en est de même des droits de propriétés et de règles de gouvernance qui ont des effets de hausse de l'inflation et des inégalités de revenus de 3 et 23 points de pourcentage respectivement. En sus, les inégalités de revenus ressortirait grandi de 23 points de pourcentage avec les réformes sur le commerce. Le pouvoir d'achat des populations n'est pas valorisé par ces types de réformes, au contraire la vie devient chère en Afrique, les prix étant souvent en hausse. Ainsi, malgré que les réformes sur les droits de propriétés et de règles de gouvernance impliqueraient une croissance, elles sont aussi synonymes d'inflation, car les entreprises formelles surtout augmentent leurs prix pour pouvoir s'en sortir dans ce contexte de crise économique et sanitaire.

Cependant, d'une part la politique sur l'égalité des sexes, la dette, et le secteur financier sont efficaces à la baisse du taux d'inflation. D'autre part, les politiques sur la protection sociale, le secteur financier sont efficaces à la baisse des inégalités de revenu. Pour tout cela, les actions concrètes à mener ou promouvoir sont l'instauration de l'équité dans les administrations publiques, la mise en place de politiques sociales (actions sociales, subventions, activités de solidarité nationale, santé pour tous, transferts sociaux, etc.), l'inclusion financière (les microfinances et le mobile money) et fondamentalement une gestion de la dette qui profite à tous.

Conclusion

Dans un souci de décolonisation des administrations publiques africaines, cette étude a cherché à proposer des réformes pour elles-mêmes et par elles-mêmes que les africains pourraient mettre en place pour une administration publique performante au bénéfice de ses citoyens. L'objectif général de ce travail a consisté à étudier les facteurs et enjeux des réformes des administrations publiques en Afrique Subsaharienne. La méthode d'analyse revient à tenter d'expliquer les performances et efficacités des réformes des administrations publiques. Pour cela, elles ont été structurées en 8 types de réformes qui devraient avoir des impacts économiques et sociaux sur les pays africains. Donc, la méthode d'estimation de panels sur la période 2010-2020 a été validée par des tests d'hypothèses et les résultats font ressortir des évidences empiriques originales. En effet, les politiques actuelles sur les administrations publiques sont très inefficaces pour obtenir des impacts économiques et sociaux escomptés en Afrique.

Tout d'abord, les politiques sur l'égalité des sexes, la dette, les droits de propriétés et de règles de gouvernance, et le commerce sont efficaces pour la croissance économique. Par contre, les politiques sur la qualité de l'administration publique et le secteur financier ont des impacts négatifs sur la croissance économique en Afrique. L'inflation est perturbée par les politiques sur la qualité de la gestion budgétaire et financière, et les droits de propriétés et de règles de gouvernance, les prix ont tendance à être en hausse suite à ces politiques. Pour maîtriser les prix, les résultats montrent qu'il faudrait privilégier les politiques sur l'égalité des sexes, la dette, et le secteur financier pour faire baisser le taux d'inflation. Ensuite, les inégalités de revenus ont pour déterminants significatifs les politiques sur la protection sociale et le secteur financier en les faisant diminuer fortement. Au contraire, les facteurs néfastes aux inégalités de revenus sont les politiques sur la qualité de la gestion budgétaire et financière, les droits de propriétés et de règles de gouvernance, et le commerce. Enfin,

le taux d'accès à l'électricité des populations augmenterait significativement si l'on mène des politiques sur les droits de propriétés et de règles de gouvernance. Cette proportion de la population tend à diminuer avec des politiques sur la qualité de la gestion budgétaire et financière.

Au sortir de cette investigation, il paraît évident de proposer des recommandations de politiques économiques, à savoir des réformes des administrations publiques pour elles-mêmes et par elles-mêmes :

1. **Améliorer les politiques liées à la qualité de l'administration publique et la qualité de la gestion budgétaire et financière** : la productivité du travail des fonctionnaires est un facteur de performance et d'efficacité des administrations publiques.
2. **Réformer la politique genre** : il s'agira de donner le pouvoir aux femmes, mais également de mettre les femmes dans de bonnes conditions de travail dans le milieu urbain tout comme dans le milieu rural (par exemple en leur accordant des financements ou leur donnant accès aux terres cultivables).
3. **Prioriser les politiques sur le commerce et les droits de propriétés et de règles de gouvernance** : c'est cela qui permettrait aux populations d'avoir des sources de revenus quotidiens et réguliers. La balance commerciale est souvent déficitaire en Afrique, et il faudrait que cela cesse. Les entreprises africaines pourront être protégées de la concurrence internationale s'il le faut, le temps qu'elles se développent. Ce protectionnisme ne signifie pas que l'Afrique doit appliquer la fermeture de son économie, non mais il y a certains secteurs stratégiques de l'économie qui devraient être laissés aux mains des entreprises africaines (par exemple les télécommunications, l'enseignement supérieur, la santé, la sécurité nationale, etc.).
4. **Optimiser la politique sur la dette** : l'endettement en Afrique devrait être productif au lieu d'être des dépenses de fonctionnement ou de prestige. Les montants empruntés devraient servir à financer des projets d'investissement d'envergure et permettre aux populations d'avoir des sources de revenus.
5. **Développer le secteur financier** : le développement du marché financier nécessite d'avoir une monnaie unique forte pour l'Afrique (ou plusieurs monnaies puissantes), ce qui reviendrait à faire du continent une zone économique avec une politique monétaire commune. Le développement du marché financier passera également par celui du marché boursier, les entreprises africaines ne participant majoritairement pas à ce marché.
6. **Mettre en œuvre des politiques sociales massivement** : la protection sociale s'est montrée très bonne pour lutter contre la pauvreté en Afrique car les populations n'ont pas de sources de revenus qui leur assurent les dépenses de santé, d'éducation, de nourriture, d'électrification, d'accès à l'eau potable, d'assainissement... Cela aiderait aussi à réduire le chômage et les inégalités de revenus, et ces dernières sont largement combattues grâce aux politiques sociales.

Toutefois, s'il faut véritablement des réformes des administrations publiques africaines par elles-mêmes, il est notoire de signaler que la préoccupation mondiale toujours d'actualité sur les changements climatiques et le développement durable demeure une question de réflexion louable. Il faudrait étudier dans les perspectives comment prendre en compte la dimension environnementale dans les réformes des administrations publiques africaines.

Références

Anders, G. (2010). *In the Shadow of Good Governance. An Ethnography of Civil Service Reform in Africa*. Leiden, Brill.

Azman-Saini, W.N.W., Baharumshah, A. Z., Law, S. H. (2010). Foreign direct investment, Economic freedom and economic growth: International evidence, *Economic Modelling*, 27 (2010) 1079–1089.

- Badie, B. (1992). *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Bako-Arifari, N. (2006). "We don't eat the papers": corruption in transport, customs and the civil forces. In G. Blundo, J.-P. Olivier de Sardan, N. Bako Arifari, M. Tidjani Alou (Eds.), *Everyday Corruption and the State. Citizens and Public Officials in Africa*. London, Zed, pp. 177–224.
- Bako-Arifari, N. (2001). La Corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires, *Politique africaine*, 83, p. 38–58.
- Bayart, J.-F., Ellis, S., Hibou, B. (1997). *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe.
- Bezes, P. (2008). Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ?, *Critique internationale*, 35 (2), p. 9-29.
- Bierschenk, T., J.-P. Chauveau, J.-P. Olivier de Sardan (Dir.). (2000). *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala & APAD.
- Blundo, G. (2001). Négociier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise, *Autrepart*, 20 (4, 2), p. 75-90.
- Blundo, G. (2006). Dealing with the local state. The informal privatization of street-level bureaucracies in Senegal, *Development and Change*, 37 (4), pp. 799–819.
- Bourdieu, P. (1993) Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96-97, p. 49-62.
- Cameron, R. (2010). L'Administration publique en Afrique. Introduction », *Revue internationale des sciences administratives*, 76, p. 637-643.
- Cooper, F. (1996). *Decolonization and African Society: The Labor Question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Copans, J. (2001). Afrique noire : un État sans fonctionnaires ?, *Autrepart*, 20, p. 11-27.
- Darbon, D., & Crouzel, I. (2009). Administrations publiques et politiques publiques des Afriques, dans M. Gazibo (Éd.), *Le Politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Karthala, 2009, p. 71-101.
- Darbon, D. (1985). Pour une socio-anthropologie administrative, *Revue française d'administration publique*, 35, p. 457-468.
- Darbon, D. (2015). Des administrations africaines paradoxales : entre pratiques locales plurales et régimes d'aide incertains, *Quaderni*, 87, p. 37-50.
- Darbon, D. (1990). L'État prédateur, *Politique africaine*, 39, p. 37-45.
- Darbon, D. (2014). Bureaucratisation des réformes administratives et action publique en Afrique : l'enjeu de la repolitisation du projet administratif, dans *Espaces du service public ; mélanges offerts à Jean du Bois de Gaudusson*, Presses universitaires de Bordeaux.
- Darbon, D. (2021). *Cours Administration et management public*. Sciences Po Bordeaux – Les Afriques dans le monde (LAM-UMR 5115)
- Elmoutaoukil, A. & Sadik, A. (2019), Les déterminants de l'investissement direct étranger (IDE) : Quelle place pour les facteurs institutionnels ? Etude empirique sur la base des données de Panel portant sur un échantillon de 46 pays en voie de développement, *Dossiers de Recherches en Economie et Gestion*, Dossier N°7 : Mars 2019, Maroc.
- Easterly, W. (2010). *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done so Much Ill and so Little Good*. Penguin Press, New York.
- Fourchard, L. (2018). *Trier, exclure et policer. Vies urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria*, Paris, Presses de Sciences Po.

Hagmann, T. & Péclard, D. (2010). Negotiating statehood. Dynamics of power and domination in Africa, *Development and Change*, 41 (4), pp. 539–562.

Kouty, M & Douzounet, M. (2020), Chapitre 6 : L'entrepreneuriat à l'ère de l'économie numérique en Afrique, dans Boudarbat, B & Mbaye, A. A. (Éd.), *Développement économique et emploi en Afrique francophone : l'entrepreneuriat comme moyen de réalisation*, Les Presses de l'Université de Montréal.

Larios, P. (2020). Yvette Mutumba on Why Decolonizing Institutions 'Has to Hurt', *Frieze*, June 06.

URL: <https://www.frieze.com/article/yvette-mutumba-why-decolonizing-institutions-has-hurt>

Leguil-Bayart, J.-F. & Bertrand, R. (2006). De quel “legs colonial” parle-t-on ?, *Esprit*, 12, p. 134-160.

Livian, Y. F. cité par Giaucque, D. & Caron, D. J. (2004). Réformes administratives et gestions des ressources humaines : comparaison de la Suisse et du Canada, De Boeck Supérieur, *Revue internationale de politique comparée*, 2004/2, vol. 11, p.226.

Lorde, A. (1984). “The master’s tools will never dismantle the master’s house” (Comments given at the “personal and the political panel”, at the Second Sex Conference, on September 29, 1979, in New York).

Luste Boulbina, S. (2012). Décoloniser les institutions, *Mouvements*, 72, p. 131-141.

Mudimbe, V. (2021). *L'Invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence africaine.

Oumarou, M. (2009). *Réformes de l'administration publique des pays membres de l'UEMOA : impacts et perspectives*. Bureau international du Travail ; Programme d'administration et d'inspection du travail, (LAB/ADMIN). - Genève: BIT, Document de travail ; no.2, 70 p.

Réseau des femmes œuvrant pour le développement rural. (1999). *Etude sur l'implication des femmes dans les instances de prise de décision*. Rapport d'étude, Rwanda, août 1999, 128p.

Muambi, R. T. (2015). La réforme de la fonction publique en Afrique subsaharienne : cas de la République Démocratique du Congo. *Afrika focus*, 28(2), pp. 27-46.

Warin, Ph. (2002). *Les Dépanneurs de justice. Les « petits fonctionnaires » entre qualité et équité*, Paris, LGDJ.